

**Extrait du registre
des délibérations de la commune de Brécy
séance du 12 septembre 2022**

Date de la convocation
06/09/2022

Date d'affichage
22/09/2022

Nombre de membres
Afférents au Conseil Municipal : 15
En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 13

Réf : 2022_0023

A l'unanimité
Pour : 13
Contre : 0
Abstentions : 0

Mention exécutoire : Oui

Acte rendu exécutoire après
dépôt en préfecture de Bourges
le 17/11/2022

Et publication ou notification du
17/11/2022

L'an 2022 et le 12 septembre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances (salle de réunion de la mairie), sous la présidence de Mr Christian FERRAND, maire.

Présents : Mr FERRAND Christian, maire ; Mmes BRAS Elodie, CACHO Magalie, CHOLLET Fanny, DEROUET Catheline, LEFEBVRE Sophie ; MM BOUGRAT Patrick, GANGNERON Antoine, LAUNAY Aurélien, MILLIET Thomas, MOUROUX Francis, POISSON Gérard, SARREAU Philippe

Excusées Mmes CAMUZAT Aurélie, JOUAN Séverine

Secrétaire de séance : Mr GANGNERON Antoine

Validation du plan de financement du SDE

Le Maire informe le Conseil de la réception du plan de financement du SDE concernant l'éclairage public à Francheville.

Il est nécessaire de réaliser des travaux d'aménagement de l'éclairage public à Francheville.

Il s'agira de travaux de changement de lanternes (plus économiques et performantes), et de rénovation et mise en conformité de l'armoire électrique et du câblage dans le secteur.

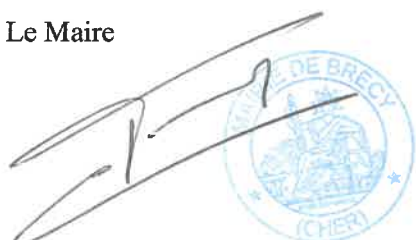
Le coût total est de 15 300.94€ HT, dont 5 283.62€ HT à la charge de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le plan de financement du SDE et y affecte la somme de 5 283.62€ HT.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,
En mairie, le 9 novembre 2022

Le Maire



Le secrétaire de séance

